

RAPPORT D'ACTIVITES

Année 2012



Publication en mars 2013



Albanais

Contrat
de développement

S I G A L

Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes	p. 3
Développement Economique	p. 4
Commerce et Artisanat	p. 5
Habitat	p. 7
PSADER	p. 11
Tourisme	p. 12
CLD	p. 12
 Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)	 p. 13
 Plateforme des services à domicile	 p. 15
 Délibérations du Conseil Syndical	 p. 18
 Réunions	 p. 19
 Affaires juridiques / Marchés publics	 p. 19
 Budget	 p. 20

« Conformément aux obligations définies par l'article 40 de la loi N°99-586 du 12 juillet 1999 relative « au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale », ce rapport a pour objectif de présenter le SIGAL.

Etabli sur l'année civile, ce rapport préparé par les services, est adressé par le Président en début d'année 2013 au Maire des communes et au Président de chaque Communauté de communes de l'Albanais accompagné du compte administratif. Il doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune au Conseil communautaire sont entendus.

Afin de vous apporter une information récente, ce rapport d'activité du SIGAL présente les actions de la structure intercommunale de l'année 2012.

Retenons les points forts de l'année écoulée :

- la promotion des marchés alimentaires ;
- le recensement des chataîgneraies en Albanais ;
- le bilan du CDDRA à mi-parcours et la signature d'un nouvel avenant.

Vous souhaitant bonne lecture et surtout bons débats !

Le Président,
Pierre BLANC

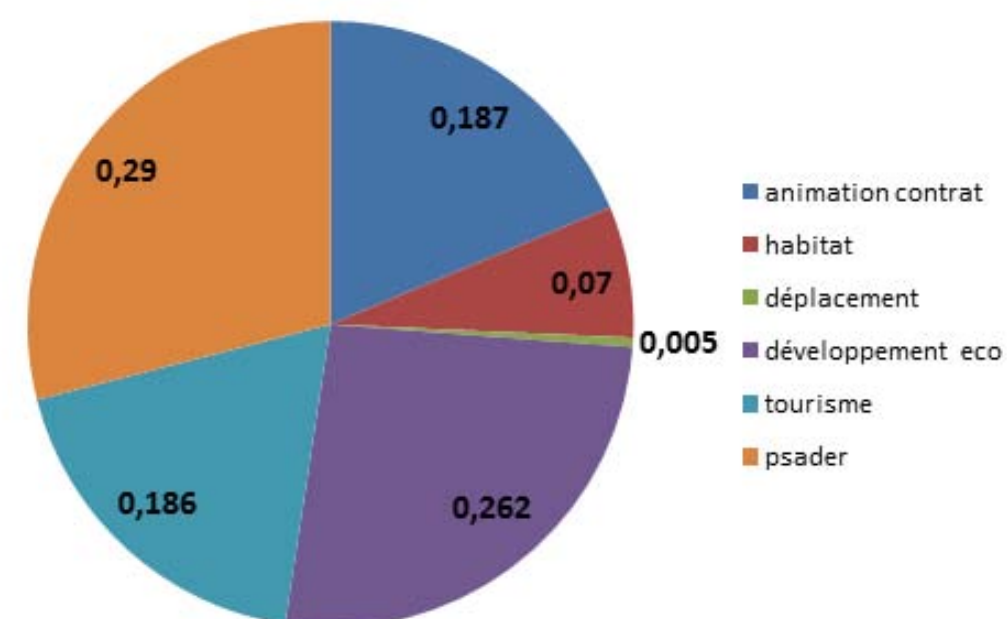
La Région a pris une délibération en mars 2012 qui modifie les modalités de mise en œuvre des CDDRA. Les grandes modifications apportées sont :

- Le renforcement de l'effet levier des contrats qui doivent être resserrés en nombre d'actions autour d'une stratégie de territoire. Les actions de fonctionnement ne sont pas pérennisées et l'aide est dégressive.
- une présence renforcée de l' élu régional et des modalités de Comité de Pilotage revues avec notamment la mise en place d'un Comité de Pilotage annuel stratégique élargi,
- une clause de revoyure à mi-parcours.

Le territoire a fait un bilan à mi parcours du contrat et puis a élaboré un avenant.

A mi parcours, 18 actions du CDDRA sur 29 ont été engagées et 30,6% des crédits affectés.

La répartition par thème des subventions engagées



Suite à ce bilan validé par le Comité de Pilotage du 15 octobre 2012, le territoire a décidé de faire un avenant au CDDRA. Cet avenant conserve le même objectif c'est-à-dire mettre en œuvre les orientations du SCoT et concentrer les moyens sur un nombre moins important d'actions. On passe ainsi de 29 à 22 actions. La part de projet d'investissement est également augmentée pour atteindre 44.2% des subventions. Et enfin l'approche Développement Durable est renforcée avec notamment l'intégration d'une action de sensibilisation à cette question.

Le projet a été validé par le territoire le 10 décembre 2012 et sera présenté à la Région en comité d'avis le 23 janvier prochain.

Signalétique économique

« L'Albanais, territoire de performances »

C'est l'accroche thématique choisie pour illustrer le développement économique du territoire. L'une des orientations phares de ce développement concerne la création de Zones d'Activités Economiques (ZAE), menée conjointement par la Communauté de Communes du Canton de Rumilly et la Communauté de Communes du Pays d'Alby dans le cadre du Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes de l'Albanais (CDDRA).



Afin de marquer l'unité et la cohérence du territoire sur le développement économique, les collectivités ont mené dans un premier temps la réalisation d'une étude stratégique en matière de signalétique. Sa mise en place, homogène sur l'ensemble du territoire de l'Albanais, a ensuite été finalisée durant le 2ème semestre 2012.

Ainsi, les ZAE présentes sur le territoire de la Communauté de Communes disposent désormais d'un Relais Information Service : il s'agit d'un plan de la zone d'activité avec la liste des entreprises. Pour arriver à ce résultat, il a fallu tout d'abord modifier le périmètre des ZAE. En effet, les zones d'activités des Grives et de Vers Uaz, entre autres, « n'existent plus » : elles ont été remplacées par la Zone d'Activité Rumilly Sud, la Zone d'Activité Rumilly Est, la Zone d'Activité Rumilly Nord et la Zone Commerciale de Rumilly.

L'étape suivante a consisté à créer une adresse postale (nom de rue et numéro) pour chaque entreprise et à informer ainsi les organismes concernés, notamment la Poste et leurs centres de tri. Pour optimiser au mieux ce travail, les adresses postales des entreprises ont été envoyées

aux opérateurs GPS afin de mettre à jour leurs bases de données. Le directionnel (panneau d'écriture noire sous fond blanc) a été modifié en conséquence.

Tout ce travail a été possible grâce à la mobilisation des partenaires concernés : les représentants économiques des mairies, qui gèrent à l'heure actuelle les zones d'activités existantes, et le Comité d'Action Economique « Rumilly – Alby Développement ».

Créafil

Les territoires des Usses&Bornes, du Bassin Annécien et de l'Albanais comptent une quarantaine d'opérateurs de la création/reprise d'entreprise. Dans le but d'apporter un service de qualité en tout point de ce territoire, les structures ont adhéré à la démarche régionale : Créafil Rhône-Alpes. Plus précisément, elles se sont regroupées en réseau et ainsi se coordonnent entre elles.

A l'initiative des trois territoires, les opérateurs se sont engagés dès 2009, à la concrétisation de ce projet. Les principales actions menées depuis cette date ont été :

- La réalisation d'un diagnostic territorial (quels acteurs, quelles prestations)
- La définition du mode de fonctionnement du réseau
- Le rassemblement des acteurs autour d'engagements synthétisés dans un pacte d'appartenance
- La mise au point d'indicateurs d'évaluation de l'action
- L'identification de « Portes d'entrée » territoriales qui assurent le premier contact, pour ce réseau d'acteurs de la création-reprise :
 - la Chambre de Commerce et d'Industrie de Haute Savoie – CCI Haute Savoie
 - la Chambre de Métiers de l'Artisanat de Haute Savoie – CMA Haute Savoie
 - Genevois Haut-Savoyard Initiative - GHSI
 - la pépinière d'entreprises La Clé – Communauté de communes du Pays de Faverges

La signature du pacte d'appartenance au réseau Créafil, le jeudi 29 novembre 2012, par l'ensemble de ces structures, a marqué leur engagement aux côtés des collectivités locales au sein d'un projet commun durable. Un portail Internet : www.creafil.rhonealpes.fr vient compléter l'information.



Construction du bâtiment relais « Alb'Espaces »

Avec le soutien financier de l'Etat, de la Région Rhône-Alpes et du Conseil Général de la Haute-Savoie, la Communauté de Communes du Pays d'Alby a lancé la construction de son deuxième hôtel d'entreprise appelé « Alb'Espaces ». Les travaux ont commencé en novembre 2012, avec une échéance prévue au premier trimestre 2014.

CTEF (Contrats Territoriaux Emploi Formation)

Les CTEF sont les volets « emploi formation » des CDDRA. Au vu du diagnostic réalisé sur le territoire du Bassin Annécien, des Usses&Bornes et de l'Albanais en 2012, des actions ont été mises en place autour de trois enjeux :

- Sécurisation des parcours et offre de formation
- Faciliter l'accès/retour à l'emploi des publics en difficultés d'insertion
- Répondre aux besoins des salariés et des entreprises par une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

Initiatives Grand Annecy

Dans le cadre de l'action passerelle des CDDRA du Bassin Annécien et de l'Albanais, la Région Rhône-Alpes et les Collectivités membres des CDDRA soutiennent financièrement Annecy Initiative. Il s'agit d'une plateforme d'initiative locale qui propose un service gratuit à destination de tout porteur de projet de création/reprise d'entreprise sur le territoire du grand bassin annécien et de l'Albanais, avec 3 missions complémentaires :

- Valider le projet de création ou reprise
- Financer le projet via différents dispositifs (prêt d'honneur, prêt NACRE, prêt d'honneur Innovation, ...)
- Accompagner le développement de l'entreprise

Commerce et Artisanat

Actions pour le Commerce et l'Artisanat de l'Albanais (ACAA)

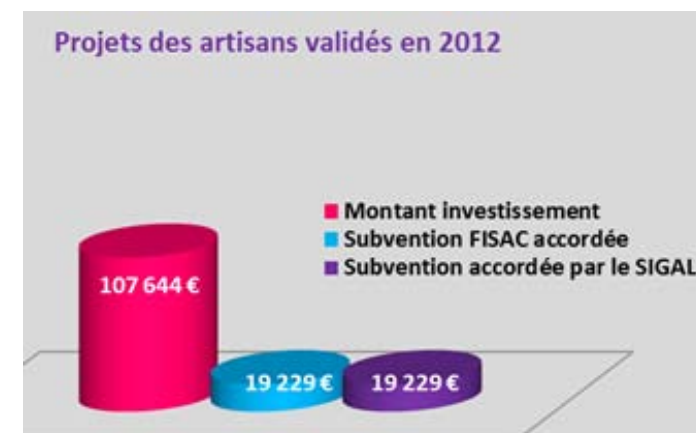
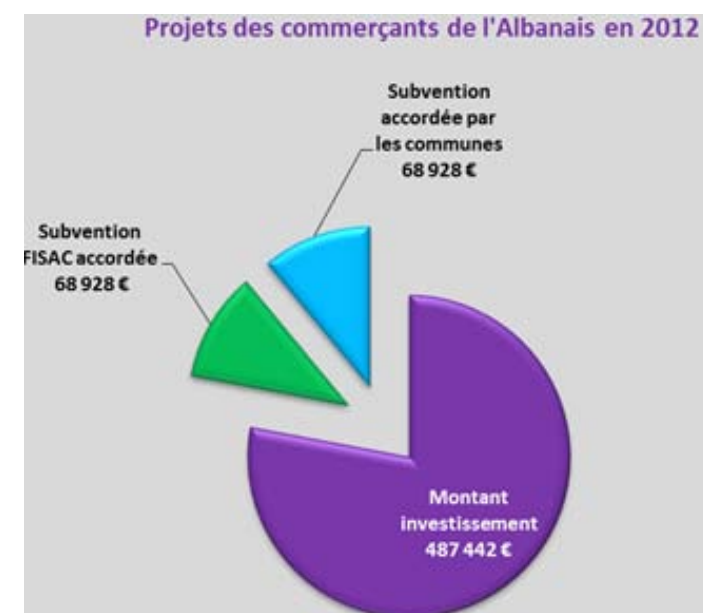
■ Accompagnement des actions pour le Commerce et l'Artisanat de l'Albanais

Ce programme, débuté en septembre 2011 et géré par le SIGAL, engage financièrement l'ensemble des partenaires économiques en faveur du développement du commerce et de l'artisanat sur le territoire des communautés de communes du canton de Rumilly et du pays d'Alby pour une durée maximale de 36 mois.

Scindée en 2 types d'actions différentes, cette première phase permet d'une part l'obtention d'aides directement versées aux commerçants et artisans désireux de faire évoluer leur outil de travail ; et d'autre part la mise en œuvre d'actions plus globales, portées par les acteurs économiques locaux et les communes, visant au développement économique de centre-bourgs, de certaines filières ainsi qu'à leur professionnalisation.

■ Aides directement versées aux commerçants et artisans de l'Albanais

En 2012, le comité de pilotage en charge d'étudier l'ensemble des dossiers de demande de subvention, a entendu 23 porteurs de projets, dont 21 ont reçu un accord de subvention (4 dossiers liés aux artisans en ZA et 17 dossiers de commerçants en centralités).



■ Aides collectives en faveur du commerce et de l'artisanat :

9 actions sur les 13 que compte le programme FISAC, ont été mises en œuvre sur cette année, par les différents partenaires. Ainsi la chambre des métiers et de l'artisanat a réalisé un important travail d'étude sur les circuits courts et la filière alimentaire en l'Albanais (il est possible de l'avoir en format intégral sur demande au SIGAL). Par ailleurs, elle était également missionnée pour développer la semaine du goût dans les écoles de notre territoire, ce qu'elle a fait avec succès.

La Chambre de Commerce et d'Industrie a quant à elle, permis à 8 restaurants du territoire, de bénéficier d'une démarche qualité, afin de les aider à optimiser leur qualité d'accueil et de service, mettre en œuvre une démarche de progrès dans la durée, et apprendre à valoriser d'avantage leurs points forts. La CCI a également proposé une formation sur l'optimisation de la présentation des produits dans un point de vente (vitrine), dont ont pu bénéficier une quinzaine de commerçants. Cela a permis à plus d'une vingtaine de commerçants de se professionnaliser et d'apporter une satisfaction supplémentaire à la clientèle locale et touristique.

La ville de Rumilly, a également pu bénéficier d'un soutien pour les travaux réalisés dans la rue des boucheries, rue de liaison avec le centre-ville et les commerces, qu'il était nécessaire de traiter en matière d'accessibilité. La ville a par ailleurs, créé une charte d'enseigne et de façade, à destination des commerces du centre-ville, permettant ainsi, en cas de travaux de pouvoir obliger à une harmonisation des façades, dans le respect, la préservation et la mise en valeur de l'architecture locale.

L'Union des Commerçants de Rumilly Albansais (UCRA), a créé une animation de fin d'année particulièrement réfléchie, diversifiée et innovante, sur les 15 derniers jours de 2012. Pour cela, elle a bénéficié d'un soutien sur l'ensemble de la communication grand public.

Le SIGAL quant à lui, avait pour mission de coordonner et de communiquer sur l'ensemble des actions créées par les partenaires, mais aussi de gérer l'enveloppe financière globale, ainsi que l'instruction des dossiers d'aides directes. Il s'était également vu confier l'action de promotion des marchés de l'albanais et plus particulièrement le développement du marché du samedi matin à Rumilly. Ces deux missions ont été pleinement remplies, et ont apporté totale satisfaction. En 2013, la mission du SIGAL sera de finaliser la mise en œuvre des 3 actions restantes, solliciter le solde de la subvention FISAC auprès des services de l'Etat, d'établir le bilan complet de cette phase et à construire le programme d'actions d'une seconde phase potentielle.

Le FISAC en quelques chiffres, pour le SIGAL, sur les 18 mois d'existence :

Nombre de réunions publiques explicatives du FISAC	4
Nombre de réunions de Comité technique Actions commerce et artisanat de l'Albanais	4
Nombre de comité technique dématérialisés	12
Nombre de Comité de pilotage	12
Représentation / relations partenaires	16
Nombre de réunions comité technique d'actions menées par des partenaires	14
Nombre de réunions de calage avec autres techniciens	7
Nombre de porteurs de projets en contact (téléphone et/ ou visuel)	78
Nombre de porteurs de projets potentiels rencontrés 1 fois	44
Nombre de dossiers aides à la modernisation de montés et validés	36
Nombre d'actions réalisées (dont les 4 actions modernisation)	13/17
Nombre de parution presse se rapportant au FISAC de l'Albanais	Environ 50

Habitat

Le bilan des PLH de l'Albanais

Le Programme Local de l'Habitat (PLH) du Canton de Rumilly et celui du Pays d'Alby ont été adoptés en 2009. Le SIGAL, Syndicat mixte intercommunal pour la gestion du contrat global et le développement de l'Albanais, s'occupe du suivi et de l'animation de ces deux PLH.

Le SIGAL porte également, pour le compte de ces deux communautés de communes, l'animation du Programme d'Intérêt Général

2012 a été l'occasion pour les deux collectivités de présenter le bilan à mi-parcours de leur PLH au Comité Régional de l'Habitat.

■ Le PLH de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly

Actions	
N°1	Se fixer des objectifs de logements adaptés aux besoins
N°2	S'engager dans la mise en place de politiques foncières communales et intercommunales
N°3	Proposer une assistance technique aux communes
N°4	Sensibiliser sur la finalité du logement aidés au niveau de la communauté de communes
N°5	Mutualiser les efforts de production de logements aidés au niveau de la communauté de communes
N°6	Inciter à la production d'une offre en accession sociale à la propriété
N°7	Aide à l'équilibre des opérations dans le cadre de l'application du référentiel Région QEB
N°8	Sensibiliser et inciter aux comportements responsables dans l'habitat
N°9	Animer le Programme d'Intérêt Général Départemental
N°10	Animer le PLH (SIGAL)
N°11	Observer le marché de l'habitat et suivre les actions du PLH
N°12	Articuler la politique de l'habitat avec les territoires voisins (SIGAL)

La Région participe aux financements de ces actions dans le cadre du CDDRA

■ Les actions en cours

- Fiche action n°1 : Se fixer des objectifs de logements adaptés aux besoins

Cette fiche propose un tableau des objectifs sur les 6 ans du PLH afin de financer 286 logements locatifs aidés dont 75% de logements PLUS (prêt locatif à usage social) et 25% de logements PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) et 141 logements en accession à la propriété dans ses communes membres.

Le bilan fin 2012 montre que 39% des objectifs ont été atteints en finançant 86 logements PLUS et 26 logements PLAI. Ces 112 logements locatifs viennent s'ajouter aux 241 logements déjà réalisés avant l'adoption du PLH.

- Fiche action n°4 : Sensibiliser sur la finalité du logement aidé et sur les formes d'habitats intermédiaires

Des informations régulières ont été insérées dans le magazine d'information de la C3R, sans oublier une participation annuelle aux Journées de l'Habitat.

- Fiche action n°5 : Mutualiser les efforts de production de logements aidés

Nouvelles opérations :

La C3R a accordé une aide de 14 227,50 € à la société Prestades, agissant en qualité de mandataire du Maître d'Ouvrage Halpades SA d'HLM, pour la construction de 5 logements locatifs aidés (3 PLUS et 3 PLAI) réalisés dans le programme « Côté Nature » à Rumilly, qui comprend 35 logements collectifs sur 3 bâtiments.

Inaugurations :



2012 a été l'année de la livraison de 2 opérations de constructions de logements locatifs aidés financées par la C3R.

- Inauguration de 14 logements de l'opération « le Verger » à Etercy le 8 novembre

La C3R a participé au financement de 5 logements PLUS (prêt locatif à usage social) à hauteur des objectifs fixés au PLH pour la commune. Le montant du financement se monte à 32 500 € répartie entre la commune, pour l'aide à l'achat du foncier, et le bailleur social, la SA Mont-Blanc, pour l'aide à la construction.

- Inauguration de 47 logements de l'opération « l'Evolut », place de la Manufacture à Rumilly le 23 novembre

La C3R a participé au financement des 47 logements dont 35 PLUS (prêt locatif à usage social) et 12 PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) à hauteur des objectifs fixés au PLH pour la commune. Le montant du financement attribué au bailleur social, la SA Mont-Blanc là-aussi, se monte à 281 372 € visant l'aide au foncier et à la construction.

Ces inaugurations ont notamment réunis le maire et les élus des communes concernées, le président et les techniciens de la SA d'HLM, la vice-présidente de la C3R en charge du logement Sylvia Roupioz, le conseiller général Christian Heison, les partenaires institutionnels, les futurs locataires, etc.

- Fiche action n°9 : L'animation du Programme d'Intérêt Général (PIG)

Voir point PIG

- Fiche action n°10 : L'animation du PLH avec la présence reconduite d'une animatrice.

■ Les actions abandonnées

- Fiche action n°2 : Engagement d'une étude foncière

Les crédits régionaux ayant été supprimés pour cette étude, la C3R n'a pas alloué de budget interne.

- Fiche action n°6 : Inciter l'accession sociale à la propriété dans le parc aidé

17 dossiers ont été examinés mais la disparition du Pass-foncier au bénéfice du Prêt à taux zéro n'a pas permis de poursuivre la démarche.

■ Les perspectives

- Fiche action n°7 : Aider à l'équilibre des opérations dans le cadre de l'application du référentiel QEB dans le parc public

Une opération de 15 logements labellisés devrait voir le jour à Rumilly.

- Fiche action n°5 : Mutualiser les efforts de production de logements aidés

Des efforts sont encore à fournir pour se rapprocher des objectifs de production de logements aidés du PLH, notamment pour les communes bourgs identifiées au Schéma de Cohérence Territorial (Sâles, Marcellaz-Albanais, Vallières).

■ Le PLH de la Communauté de Communes du Pays d'Alby

11 fiches actions	
N°1	Se fixer des objectifs de logements adaptés aux besoins
N°2	S'engager dans la mise en place de politiques foncières communales et intercommunales
N°3	Mutualiser les efforts de production de logements aidés au niveau de la communauté de communes
N°4	Inciter à la production d'une offre en accession sociale à la propriété
N°5	Aide dans l'équilibre des opérations dans le cadre de l'application du référentiel Région QEB
N°6	Animer le Programme d'Intérêt Général départemental
N°7	Animer le PLH (sigal)
N°8	Observer le marché de l'habitat et suivre les actions du PLH
N°9	Articuler la politique de l'habitat avec les territoires voisins (SIGAL)

■ Les actions en cours

- Fiche action n°1 : Se fixer des objectifs de logements adaptés aux besoins

Cette fiche propose un tableau des objectifs sur les 6 ans du PLH afin de financer 171 logements locatifs aidés dont 87% de logements PLUS (prêt locatif à usage social) et 13% de logements PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) et 79 logements en accession à la propriété dans ses communes membres.

Le bilan fin 2012 montre que 39% des objectifs pour le locatif ont été atteints en finançant 54 logements PLUS et 13 logements PLAI et 19% des objectifs atteints pour l'accession sociale à la propriété. Les 67 logements locatifs viennent s'ajouter aux 441 logements déjà réalisés avant l'adoption du PLH.

- Fiche action n°3 : Mutualiser les efforts de production de logements aidés

Nouvelles opérations :

La CCPA a accordé une aide de 25 971 € à la Savoisienne Habitat pour la construction de 9 logements locatifs aidés (5 PLUS et 4 PLAI) réalisés dans le programme « Les Amarantes » situé au lieu-dit Prés Chardons à Alby-sur-Chéran. Ce programme comprend également 24 logements en accession sociale à la propriété sur 2 bâtiments.

Opérations en prévision pour 2013 :

La CCPA votera une aide de 48 750 € à la Société Prestades, mandataire d'Halpades SA d'HLM, pour la construction de 15 logements en PLUS du programme « Le Vallon » situé allée des Sports à Alby-sur-Chéran. Ces 15 logements locatifs, se présentant sous la forme de maisons jumelées de type 3 et 4, font suite à l'opération de 28 logements « La Combe ».

- Fiche action n°6 : L'animation du Programme d'Intérêt Général (PIG)

Voir le point suivant sur le PIG

- Fiche action n°7 : L'animation du PLH avec la présence reconduite d'une animatrice.

■ Les actions abandonnées

- Fiche action n°2 : Engagement d'une étude foncière

Les crédits régionaux ayant été supprimés pour cette étude, la CCPA n'a pas alloué de budget interne.

- Fiche action n°4 : Inciter l'accession sociale à la propriété dans le parc aidé

15 dossiers ont été acceptés dont 4 sur Alby-sur-Chéran, 9 sur Saint-Félix et 2 sur Gruffy, soit 30 000 € d'aides CCPA et 25% des objectifs atteints. Cependant, la disparition du Pass-foncier au bénéfice du Prêt à taux zéro n'a pas permis de poursuivre la démarche.

■ Les perspectives

- Fiche action n°3 : Mutualiser les efforts de production de logements aidés

Des efforts sont encore à fournir pour se rapprocher des objectifs de production de logements aidés du PLH, notamment pour les communes bourgs identifiées au Schéma de Cohérence Territorial (Saint-Félix, Cusy, Gruffy, Viuz-la-Chiésaz).

L'animation du Programme d'Intérêt Général (PIG) : PLH des 2 communautés de communes

Issu du Plan national de cohésion sociale décliné au niveau départemental, le Programme d'intérêt général de l'Albanais a pour objectif de lutter contre l'habitat indigne et insalubre, lutter contre la précarité énergétique, produire des logements à loyers maîtrisés, remettre sur le marché des logements vacants et favoriser le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées. Ce programme est conduit en partenariat avec l'Etat, l'ANAH (Agence nationale de l'habitat), le Conseil Général de Haute-Savoie et la ville de Rumilly.

Cette action portée par le SIGAL (Syndicat mixte intercommunal pour la gestion du contrat global et le développement de l'Albanais) s'applique sur le territoire des communautés de communes du Canton de Rumilly et du Pays d'Alby. Afin d'animer le programme et accompagner les porteurs de projets, le SIGAL a engagé un prestataire spécialisé en habitat, urbanisme et réhabilitations, le cabinet Urbanis.

Des objectifs quantitatifs ambitieux ont été fixés année par année sur les 3 ans du programme (juin 2011 à juin 2014) et un plan de communication approprié a été mis en place : rencontre des élus communaux, édition d'un guide à l'usage des élus et du personnel communal, diffusion de plaquettes d'information destinées au public, affichage, réunion publique, articles de presse.

Pour la 1ère année, il est ainsi prévu la production de 5 logements locatifs à loyer modéré (propriétaires bailleurs) et la rénovation de 55 logements occupés à titre de résidence principale (propriétaires occupants) dont 15 en situation de précarité énergétique.

La mission d'accompagnement passe aussi par la mise en place d'une cellule de veille chaque fois qu'une situation d'insalubrité, d'inconfort ou d'indécence est signalé par un locataire, une mairie ou tout autre intervenant. Cette cellule, qui mobilise notamment l'Agence régionale de santé, les travailleurs sociaux, des techniciens, le maire de la commune concernée, a pour rôle de réaliser un état des lieux et prescrire les travaux nécessaires à une situation donnée (travaux obligatoires et conseillés).

Les chiffres de la 1ère année de mise en œuvre de juin 2011 à juin 2012

- 165 contact répertoriés dont 74% émanant de propriétaires occupants, 23% de propriétaires bailleurs et 3% de locataires et syndics de copropriétés

- 25 dossiers engagés auprès de l'ANAH dont 18 dossiers sur la C3R et 7 dossiers sur la CCPA

- Propriétaires occupants : 24 dossiers pour améliorer la résidence principale soit 44% des objectifs, dont 4 dossiers sur la précarité énergétique soit 27% des objectifs

- Propriétaires bailleurs : 1 dossier pour mettre en location un logement vacant, soit 25% des objectifs,

- 16 projets locatifs étudiés sur la ville de Rumilly

Dans l'ensemble, 488 343 euros TTC de travaux le plus souvent réalisés par des entreprises locales

3877 euros de subventions en moyenne par propriétaire pour des travaux destinés à améliorer le confort thermique, l'hygiène et la sécurité ou à adapter le logement

15 permanences assurées au siège du SIGAL

■ Les perspectives

Malgré de nombreux contacts répertoriés, plus de la moitié des dossiers sont classés sans suite. L'explication tient pour les propriétaires occupants à ce que ceux-ci dépassent souvent les plafonds de ressources. Quant aux propriétaires bailleurs candidats, le classement sans suite résulte d'un état insuffisamment dégradé du logement (grille de critères) et du fait que le programme n'est pas assez incitatif par rapport à la contrainte de loyers.

PSADER

Le recensement des châtaigneraies de l'Albanais

L'ONF a fait une étude sur les châtaigneraies de l'Albanais, véritable culture locale jusqu'au milieu du 20ème siècle. De véritables vergers d'arbres greffés étaient présents sur 693 ha à la fin du 19ème siècle (soit près de 70 000 arbres).

A ce jour on compte 2326 châtaigniers greffés sur le territoire dont la plupart ont une taille conséquente (665 cm de circonférence pour le plus gros) et plus du tiers sont morts.

Les châtaigniers constituent une richesse historique, paysagère et environnementale du territoire.

En effet, de nombreuses espèces faunistiques et floristiques sont abritées par ces arbres présentant des cavités importantes. On note la présence remarquable du Pic Mar, espèce menacée, qui trouve refuge dans ces arbres.



Maitrise d'Ouvrage : ONF

Participation Région : 13402 € -40%

Participation SIGAL: 13400 €

Suite au travail de terrain, des actions de sensibilisation ont été menées vers les propriétaires et le grand public :

- Elaboration et distribution d'une plaquette aux 500 propriétaires recensés pour les informer des actions de préservation qu'ils peuvent entreprendre,

- Organisation d'une conférence et d'une visite sur le terrain lors des journées du patrimoine.

Les suites à donner à cette action restent à définir. Action « favoriser les échanges foncier en culture »

L'action 46.3 « échange foncier en culture »

Sa maîtrise d'œuvre a été confiée à la Chambre d'agriculture a été validée par la Région pour une phase expérimentale de 3 ans. Un bilan a été présenté à la Région pour valider les conditions de poursuite de l'expérimentation.

Les **premières années d'expérimentation** ont permis de :

- Faire un état des lieux précis des propriétés et exploitations des parcelles du territoire. Cet outil est précieux pour formaliser les échanges de parcelles car il permet de visualiser rapidement qui « pourrait » échanger quoi.

- Faire un point sur les différentes possibilités administratives pour les échanges (en propriété, en fermage, en culture)

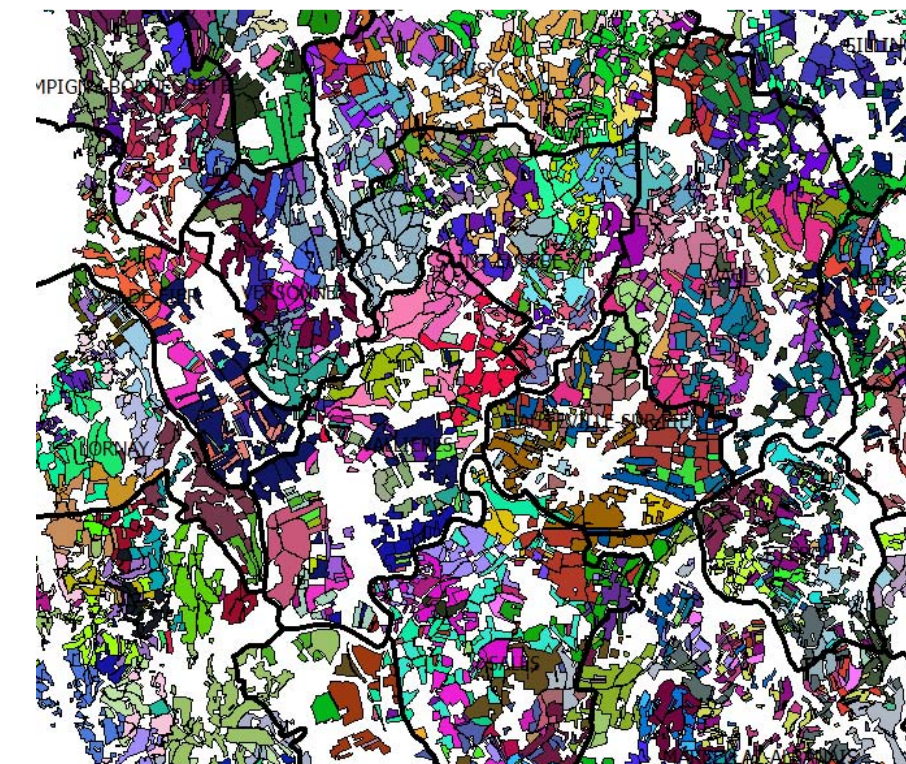
- Faire effectivement des échanges : 34 ha ont été échangés

- Identifier des leviers d'action

. Cibler les exploitations et exploitants qui ont un intérêt très fort à faire des échanges

. Travail de médiation nécessaire et assez long

. Avoir du temps pour que les décisions mûrissent



Parcellaire des exploitations de l'Albanais

La seconde étape de cette action devra permettre de définir une méthodologie transposable sur d'autres territoires.

Valorisation du patrimoine bâti



Cette action du C.D.D.R.A a pour objectif de réhabiliter et valoriser le « petit » patrimoine non classé comme les fours à pain, puits... elle permet aux communes d'obtenir une aide de la Région pour faire des travaux.

En 2012, la commune de Marigny St Marcel a ainsi pu rénover son four à pain de Vons , réfection de la toiture notamment.

Inauguration de la base de Loisirs des Pérouses

Maitrise d’Ouvrage : Ville de Rumilly

Participation Région : 115 791€ soit 26,6% du montant total des travaux

La Région a participé au financement de l’Aménagement d’un secteur d’environ 5ha du site de la base de loisirs des Pérouses : Développement d’un espace naturel composé de collines, végétal par la création d’un arboretum, desservi par un cheminement accessible aux Personnes à Mobilité Réduites et une piste cyclable.



Avec l’aménagement de locaux pour deux associations (maison du Vélo et maison de la pêche), la création de sentiers pédagogiques l’offre de cette base de loisirs est complète et forme un pôle touristique majeur pour le territoire inauguré en juin 2012.

Cette opération répond à un des objectifs du SCoT qui dans son PADD préconise de « créer des équipements phare pour attirer l’attention de la clientèle de proximité qui bâtissent une notoriété espace de détente en milieu naturel » en renforçant ce pôle touristique.

Conseil Local de Développement

Le groupe de travail Transition a finalisé son enquête auprès des lieux de restauration collective du territoire puis a réalisé en partenariat avec la chambre d’agriculture un film sur l’approvisionnement local de la restauration collective.

La restauration collective sert 1 420 000 repas par an sur le territoire dont la majorité sont cuisinés sur place (environ 940 000) soit dans des petites cantines rurales ou des restaurants plus importants (collège, cuisine centrale).

Un certain nombre de lieux de restauration sont déjà engagés dans une démarche d’approvisionnement local, d’autres se posent des questions.



Le film « **Cantine : du local dans les assiettes ?** » a été réalisé par la société Vu d’ici et d’ailleurs pendant le dernier trimestre 2012. Ce film de 17 min retrace quelques expériences du territoire en faveur d’un approvisionnement local. Il va être le support de débats sur cette question qui seront organisés par le CLD et le SIGAL courant 2013.

Schéma de Cohérence Territorial SCOT

1. La commission Aménagement du territoire

Le Comité syndical représente l’instance de validation du SIGAL et la commission Aménagement du territoire son instance de pilotage.

C’est cette commission qui est chargé de préparer les avis à donner sur les documents d’urbanisme des communes et de réfléchir à l’évolution du SCOT à travers son observatoire.

Elle s’est réunie 7 fois en 2012.

2. Le suivi des documents d’urbanisme

En 2012, le SIGAL pour le SCOT, a donné un avis sur 3 documents d’urbanisme en élaboration ou en révision (Lornay, Crempigny-Bonnequête et Saint-Sylvestre), étudié 2 projets de modification (Sâles et Etercy) et réalisé 4 bilans de compatibilité (Hauteville-sur-Fier, Héry-sur-Alby, Vaulx et Alby-sur-Chéran). Le SIGAL a également donné un avis sur le projet de PPR de Rumilly.

Ce qui porte à 22 le nombre d’avis donnés depuis 2007 relatifs au SCOT dont 14 en révision / élaboration ou modification et 8 bilans de compatibilité. Par ailleurs, 2 communes sont en cours de révision de leur PLU (Rumilly et Sâles).

3. Le suivi du SCOT : l’observatoire

La construction de l’observatoire est en cours. L’analyse porte sur les 6 thèmes majeurs du schéma : population, logement, déplacements, économie et emplois, équipements et services, environnement.

Le SIGAL dispose également d’une cartographie de l’analyse de la consommation d’espace depuis 2004, commune par commune. Le tableau de l’état d’avancement des documents d’urbanisme sur l’Albanais montre que la plupart des communes, à quelques exceptions près, ont intégré les dispositions du SCOT ou sont en voie de le faire.



Le marché de suivi du SCOT avec le cabinet Fouché a pris fin en novembre, il a été décidé de relancer une consultation pour un nouveau marché de services pour 2013 et 2014 sur l’assistance au suivi et au bilan du SCOT.

Communes	Documents d’urbanisme au 31/12/12
Alby sur Chéran	PLU 2006
Alleves	carte communale 2003
Bloye	PLU 2006
Boussy	PLU 2011
Chainaz les frasses	PLU 2011
Chapeiry	POS 2000
Crempigny Bonnequete	PLU arrêté en 2012
Cusy	PLU 2007
Etercy	PLU 2008
Gruffy	PLU 2012
Hauteville sur Fier	PLU 2007
Hery sur Alby	PLU 2006
Lornay	PLU 2012
Marcellaz Albanais	PLU 2011
Marigny St Marcel	PLU 2011
Massingy	carte communale 2004
Moye	PLU 2005
Mures	PLU 2011
Rumilly	POS 1998 en révision
Saint Felix	PLU 2007
Saint Sylvestre	PLU arrêté en 2012
Sales	PLU 2005 en révision
St Eusebe	PLU 2007
Thusy	PLU 2005
Val de Fier	PLU 2008
Vallières	PLU 2007
Vaulx	PLU 2007
Versonnex	PLU 2004
Viuz la Chiesaz	PLU 2012

4.Perspectives

L'analyse des résultats de l'application du SCOT et la délibération décidant son maintien en vigueur ou sa mise en révision doivent intervenir dans un délai maximum de 10 ans à compter de son approbation (art. L122-14 du Code de l'urbanisme), à défaut le SCOT est caduc. Le SIGAL devra donc, avant avril 2015, délibérer sur :

- le maintien du SCOT,
- sa mise en révision complète ou partielle ou
- son abrogation.

Il est ainsi prévu la réalisation d'un bilan d'ici fin 2013.

De plus, comme tout document d'urbanisme approuvé, le SCOT devra intégrer les dispositions du Grenelle II (loi du 12 juillet 2010 portant Engagement national pour l'environnement) avant le 1er janvier 2016.

Une analyse du SCOT au regard des attentes de la loi Grenelle 2 sera effectuée début 2013 par le SIGAL en collaboration avec les services de l'Etat. Ce travail a pour but de mesurer l'écart qui sépare le SCOT actuel d'un SCOT Grenelle au regard :

- de la maîtrise de la consommation d'espace
- du maintien de la biodiversité et la protection des espaces naturels
- de la cohérence entre transports et urbanisation
- de l'aménagement commercial (document d'aménagement commercial)
- de la maîtrise de l'énergie, du développement des énergies renouvelables et de la lutte contre le changement climatique
- de la politique touristique et culturelle
- du développement des communications électroniques

NB : Les documents du SCOT (rapport de présentation, PADD, DOG) sont téléchargeables sur le site internet du SIGAL : <http://www.albanais-haute-savoie.fr/>

■ ■ ■ La Plateforme des services à domicile

La Plateforme des services à domicile de l'Albanais est située à Marigny-Saint-Marcel dans le même bâtiment que le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) de l'ADMR. Ses 2 salariées travaillent en binôme à temps complet pour assurer les diverses missions qui servent principalement les SAD de l'albanais (Associations de Services à Domicile).

Ces missions sont les suivantes :

■ La coordination des retours à domicile après hospitalisation des bénéficiaires des SAD

- Chaque semaine, la Coordinatrice rencontre l'Assistante Sociale de l'hôpital de Rumilly, pour anticiper et coordonner les sorties d'hôpital dans le but de préparer au mieux les retours à domicile des bénéficiaires en lien avec les différentes associations de service à domicile. Tous les 15 jours, le SSIAD (Service de Soins Infirmiers à Domicile) participe à ces réunions. De plus, une fois par mois, un Travailleur Médico-Social de l'APA est détaché par le Conseil Général pour être associé à cette coordination.

Parallèlement, la coordinatrice procède au recueil d'informations dans les hôpitaux extérieurs à l'Albanais ainsi que dans les centres de rééducation ou de convalescence afin d'assurer le suivi des bénéficiaires et transmettre les éléments recueillis aux SAD de l'Albanais.

- Chaque semaine, la coordinatrice rencontre les Chargés de secteur de l'ADMR et de l'ADCR, pour coordonner le maintien à domicile des bénéficiaires et réajuster, si nécessaire, les actions partenariales. L'objectif de ces échanges est d'améliorer la qualité des prestations proposées aux familles de l'Albanais pour le maintien à domicile des personnes dépendantes.

■ Le recrutement des Aides à Domicile

La Plateforme des services à domicile assure la première partie du recrutement des Aides à Domicile pour les 4 Associations qui interviennent sur l'Albanais : l'ADCR, l'ADMR, AVS (A Votre Service) et Coup de Pouce Emploi.

■ Réunions d'information sur le métier :

Depuis janvier 2008, des réunions d'information sur le métier d'aide à domicile sont proposées mensuellement à la Plateforme. Elles ont pour but de présenter le métier d'aide à domicile aux candidats désireux d'intégrer ce secteur d'activités. Elles consistent à exposer les réalités de terrain du métier, les qualités attendues et les compétences requises dans le but d'aider les candidats à postuler en connaissance de cause dans ce secteur d'emploi particulièrement exigeant.

■ Entretiens d'évaluation :

Toutes les candidatures sont étudiées par la coordinatrice. Celles qui présentent un profil adapté, sont conviées à un entretien de motivation pour évaluer leurs aptitudes à l'emploi. Au cours de chaque entretien, le candidat est soumis à un test d'évaluation de compétences. Ensuite, la synthèse de l'entretien et les résultats du test sont envoyés aux services à domicile ciblés par le candidat.

■ Promotion du métier d'aide à domicile :

Devant la difficulté à recruter du personnel qualifié (Catégorie B et C) la coordinatrice de la Plateforme a participé au Forum des entreprises et de l'emploi de Rumilly le mercredi 21mars 2012 et à celui d'Annecy le mercredi 17 octobre 2012.

Parallèlement, elle s'est rendue dans plusieurs Lycées et Centres de formations pour promouvoir le métier d'auxiliaire de vie auprès des jeunes issus des nouvelles sections sanitaires et sociales (BAC Pro SAPAT et BAC Pro ASSP).

La coordinatrice a également été sollicitée par l'entreprise Terbeke de St Félix pour intervenir auprès de 15 salariées en cours de licenciement dans le but de leur présenter les différents métiers de la relation d'aide et de leur faire découvrir les métiers de la dépendance. Cette intervention avait pour but d'aider ces salariées à s'inscrire dans une démarche de reconversion professionnelle.

Enfin, la coordinatrice a participé aux jurys d'examens de la MC-AD (Mention complémentaire d'Aide à Domicile) de l'Education Nationale pour évaluer les aptitudes professionnelles des élèves stagiaires et être alors le trait d'union entre les organismes de formation et les professionnels de terrain.

Le recrutement en 2012 :

- 98 candidatures (avec ou sans qualification pour le métier) ont été enregistrées par la Plateforme.
- 43 personnes ont assisté aux réunions d'information sur le métier d'aide à domicile.
- 45 personnes se sont présentées au test d'évaluation de compétences et à l'entretien de motivation.

■ Le centre de documentation

Le centre de documentation sur « le bien vieillir » compte **60 inscrits**. Les documents les plus empruntés sont ceux qui concernent les pathologies, la vieillesse et les prises en charges. La Plateforme s'est équipée de matériel d'activités de loisirs et de la vie sociale (jeux de société divers) pour proposer des supports d'animation aux AVS, aux bénévoles du réseau du CCAS de Rumilly et aux bénéficiaires des SAD.

La baisse de fréquentation du centre de documentation engendrera probablement sa fermeture en 2013.

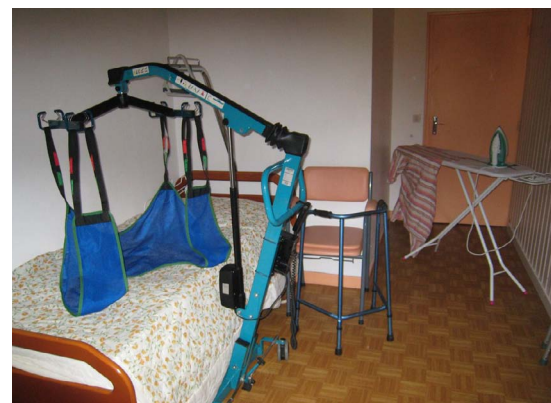
■ La formation des Aides à domicile

En 2012, la Plateforme a assuré 29 séances de formation, ce qui représente un total de 94 heures.

La nouveauté a été d'ouvrir certaines formations aux accueillantes familiales installées dans l'Albanais qui hébergent à leur domicile à titre onéreux et de façon permanente des personnes âgées ou handicapées.

Les thèmes de formation proposés en 2012 :

- Intégration dans le métier
- PSC1 : Prévention Secours Civiques de Niveau 1
- Interventions à domicile et situations particulières :
 - Maltraitance – Bientraitance des personnes dépendantes
 - Gestion du stress dans les situations difficiles
 - Troubles dépressifs du sujet âgé
- Techniques de services à l'usager dépendant
 - Prévention d'escarres - incontinence
 - Prévention des chutes et manutention des personnes alitées
 - Troubles de la déglutition et fausses routes
- PRAP : Prévention des risques liés à l'activité physique et à la manutention des personnes
- Maladie d'Alzheimer
- Ecrits professionnels (pertinence des transmissions écrites et orales)
- Techniques de base d'aide à la toilette



La répartition des heures par structure :

- 626 heures de formation auprès des professionnels de l'ADCR (57 salariés)
- 206 heures de formation auprès des professionnels de l'ADMR (20 salariés)
- 20 heures de formation auprès des professionnels d'AVS (2 salariés)
- 40 heures de formation auprès des professionnels du SSIAD (4 salariés)
- 34 heures de formation auprès des accueillantes familiales de l'Albanais (2 salariés)
- 27 heures de formation auprès des professionnels de la résidence Pierre Paillet de Gruffy (3 salariés)

■ L'accueil du public

L'activité « Accueil et Information au public » concerne majoritairement des demandes relatives au(x) :

- métier d'aide à domicile
- formations permettant l'accès à ce métier
- services de proximité d'aide au maintien à domicile
- formules d'aide à domicile transitoires à la prise en charge par un SAD de l'Albanais
- mesures d'aide financières pour le maintien à domicile telles que l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) et la PCH (prestation compensatrice du handicap)
- interventions dans les écoles, centres de formation et entreprises pour promouvoir les métiers de la relation d'aide

Sur le site du SIGAL (www.albanais-haute-savoie.fr), vous trouverez la plupart des informations sur les services existants actuellement dans l'Albanais pour les personnes dépendantes (EHPAD, accueil de jour, praticiens libéraux...).

■ Le réseau gérontologique

La dénomination « Réseau Gérontologique de l'Albanais » a disparu mais les 4 groupes de travail continuent leurs rencontres et leurs actions afin de répondre aux besoins du public.

Chaque groupe s'est réuni régulièrement et a projeté de réaliser une action concrète en 2013 (création de flyers et dépliants, journal du petit barjaqueur, conférences à thèmes...). Ces groupes sont constitués d'élus, de professionnels, de bénévoles ou de retraités des 2 cantons sensibilisés aux problématiques du grand âge et qui ont souhaité apporter leur contribution à la mise en place de nouveaux projets répondant aux besoins de la population.



■ La question du Handicap



En Janvier 2012 la Plateforme a mené une réflexion sur la question du handicap, soutenue par le Conseil Général et les élus locaux de l'albanais. Une Table ronde regroupant différentes associations représentatives du handicap a été organisée au printemps 2012 afin d'établir un diagnostic partagé sur les actions de proximité à initier pour l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Le groupe de travail qui s'était constitué en amont entre la MDPH, le Pôle gérontologique d'Annecy Ouest et la Plateforme a mené une étude statistique en s'appuyant sur les données fournies par la MDPH et certaines associations de personnes handicapées. Cependant, les éléments chiffrés recensés n'ont pas permis de réaliser une étude statistique affinée.

Des échanges constructifs avec la plupart des associations représentatives du handicap ont permis de définir des actions qui seront probablement engagées dès 2013.

■ ■ ■ Délibérations du Conseil Syndical

40 délibérations ont été prises en 2012

Date	Thème	Intitulé
13 février 2012	Décisions budgétaires	Orientations budgétaires 2012
	Intercommunalité	Modification des statuts : changement d'adresse du siège social
	Location	Convention avec la CCPA : mise à disposition d'un bureau à l'hôtel d'entreprises de ST-FELIX
	Décisions budgétaires	Action 43.1 CDDRA : animation de l'action commerces et artisanat
19 mars 2012	Fonction publique	Tableau des effectifs des emplois permanents : adaptation au titre de l'année 2012
	Décisions budgétaires	Compte administratif 2011
	Décisions budgétaires	Approbation du compte de gestion 2011
	Décisions budgétaires	Affectation du résultat
	Décisions budgétaires	Vote du budget primitif 2012
	Décisions budgétaires	Autorisation de programme / Crédit de paiement n°1 portant sur la signalétique économique, touristique et publique du SIGAL : modification n°2
	Emploi - Formation professionnelle	Renouvellement de la convention avec l'association AVS (A Votre Service)
	Emploi - Formation professionnelle	Ouverture des formations aux accueillants familiaux et tarifs
25 juin 2012	Actes spéciaux et divers	Signalétique : avenant à la convention de répartition des charges
	Creafil	Signature du pacte d'appartenance
	Plateforme services à domicile	Convention de formation accueillant familial : validation de la convention
15 octobre 2012	Fonctionnement	Installation de 3 nouveaux délégués titulaires au Comité Syndical du SIGAL
	Fonctionnement	Installation de 2 nouveaux délégués suppléants au Comité Syndical du SIGAL
	Personnel	Adhésion au contrat groupe d'assurance des risques statutaires du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Haute-Savoie
	Subventions	Demande de subventions pour l'animation
	Subventions	Demande de subvention pour l'action «Promotion des marchés»
10 décembre 2012	Budget	Décision modificative n°1 concernant les dotations aux amortissements des immobilisations
	Budget	Décision modificative n°2 concernant les dotations aux amortissements des immobilisations
	Budget	Adhésion au COS de la ville de Rumilly
	CDDRA	Autorisation du Président à signer l'avenant technique de la Région suite à la délibération modifiant les modalités de mise en œuvre
	CDDRA	Validation du projet d'avenant
	Urbanisme	Avis sur le PPR de Rumilly
	Subventions	Demande subvention animation économique
	Subventions	Demande subvention animation «Commerces et artisanat»
	Subventions	Demande subvention action 47,2 «Prairies sèches»
	Subventions	Demande subvention «Petit Barjaqueur»

■ ■ ■ Réunions

Réunions	Nombre
Comités syndicaux	5
Comité de pilotage CDDRA	4
Bureaux	9
Commission Aménagement du territoire	7
Commission Economie Emploi Formation	1
Commission Petit Patrimoine Bâti	1
Comité de pilotage Programme d'Intérêt Général	1
Comité de pilotage Zone Agricole Protégée	5
Comité de pilotage Action pour le Commerce et l'Artisanat de l'Albanais	5
Comité de pilotage PSADER	4
Nombre de délibérations	30

■ ■ ■ Affaires juridiques et marchés publics

Le service « Affaires juridiques et marchés publics » de la Communauté de Communes du Canton de Rumilly est mis à disposition du SIGAL.

Les objectifs

- Sensibiliser les élus et les services sur les domaines à risque
- Mise en œuvre des procédures internes pour développer la prévention des litiges
- Développer la veille juridique

Les missions mutualisées avec la Communauté de Communes du Canton de Rumilly

Expertise juridique à la disposition des élus et des agents

- Assurances : suivi des contrats d'assurances, des attestations, des sinistres et conseils
- Conseil juridique sur les nouvelles conventions
- Réponse aux questions juridiques ponctuelles
- Développement d'une veille juridique (Marchés publics, contrats administratifs, ...)
- Lancement de consultation de marchés publics et suivi des procédures jusqu'à notification

Expertise juridique pour d'éventuels règlements de litiges et/ou de résiliations de contrats

- Protocoles transactionnels, négociations
- Demandes d'indemnisation
- Mises en demeure
- Résiliations

Le recensement des marchés publics (MP) lancés en 2012

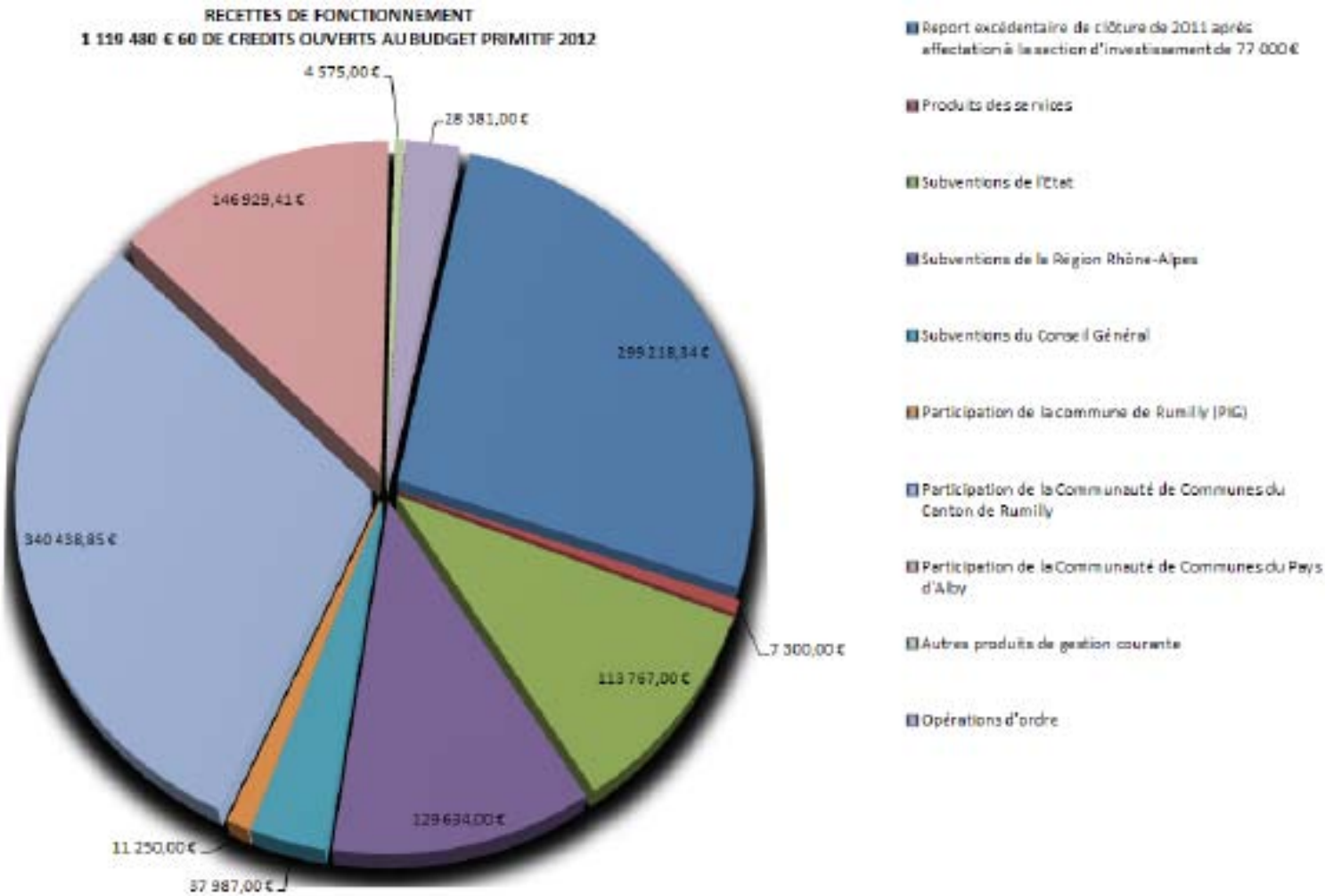
- Assurances (MP attribué le 18 décembre 2012 à la SMACL)
- Assistance au suivi et au bilan du schéma de cohérence territorial (SCOT) de l'Albanais (MP attribué le 4 avril 2013 à TERACTION)
- Réalisation d'un film sur l'approvisionnement local de la restauration collective (MP attribué le 27 juin à Vu d'ici et d'ailleurs)

■

Fonctionnement : recettes et dépenses

Recettes de fonctionnement

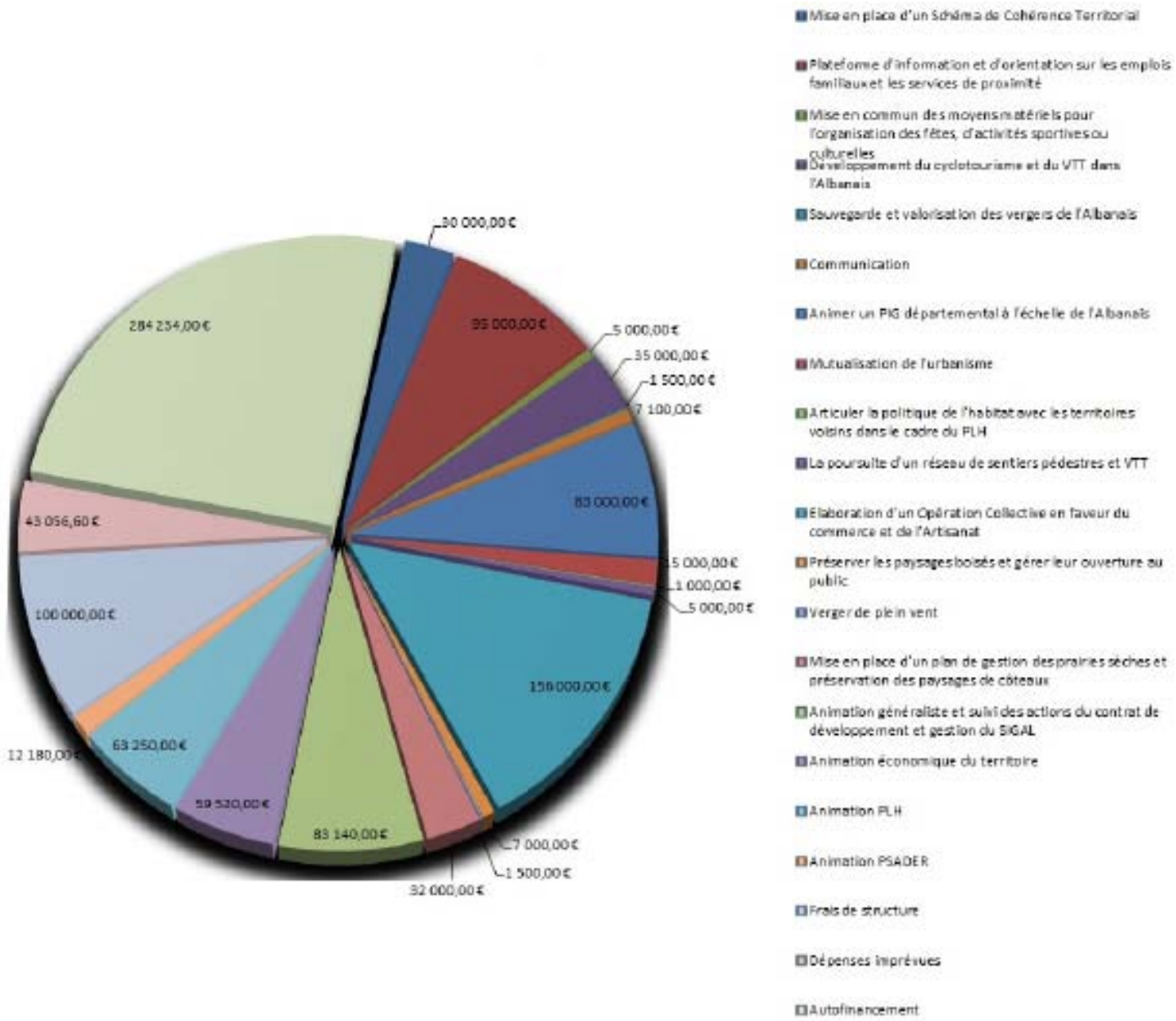
Soit un total de 1 119 480,60 € de crédits adoptés au budget primitif 2012



	144	133	134
	26,22%	23,41%	25,21%
	58,24%	55,51%	56,75%
	9,19	8,73	6,04
	0,25	0,28	0,29

Dépenses de fonctionnement

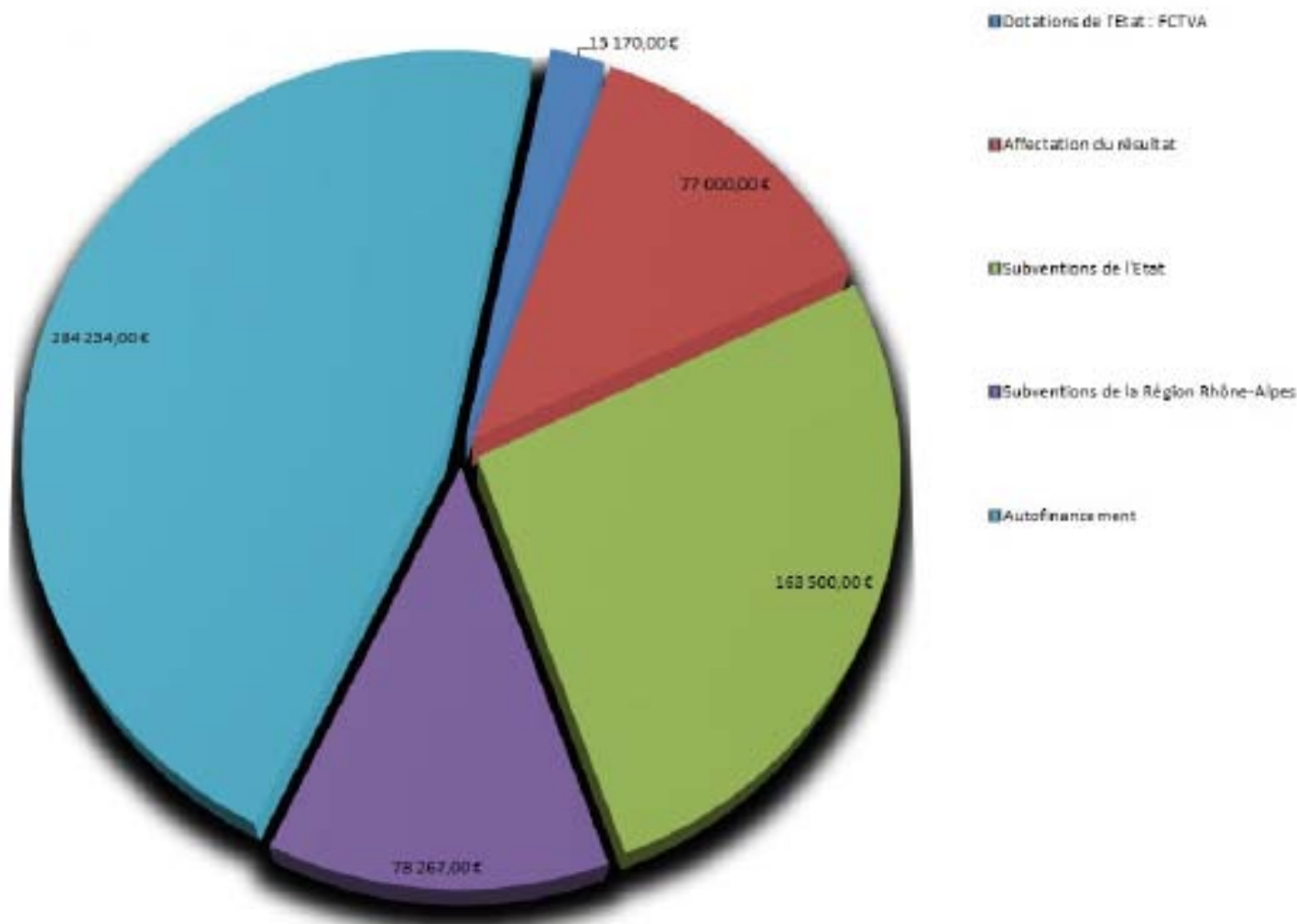
Soit un total de 1 119 480,60 € de crédits adoptés au budget primitif de 2012



■ Investissement : recettes et dépenses

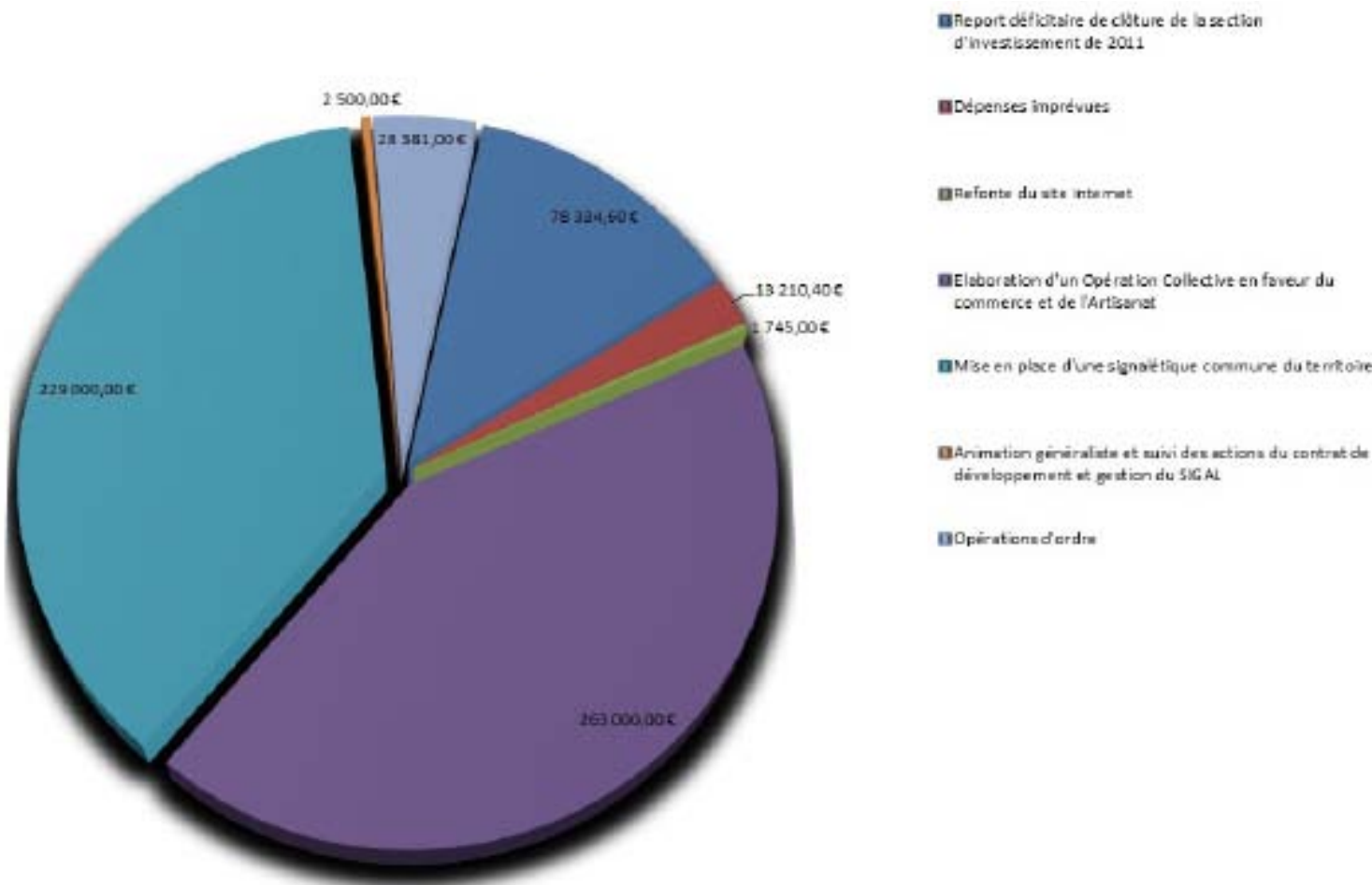
Recettes d'investissement

Soit un total de 616 171 € de crédits adoptés au budget primitif 2012



Dépenses d'investissements

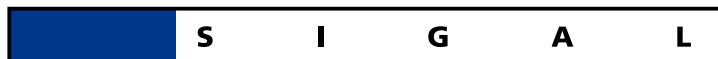
Soit un total de 616 717 € de crédits adoptés au budget primitif de 2012





Albanais

**Contrat
de développement**



**3, place de la Manufacture BP 69
7 4 1 5 2 R U M I L L Y**

Tél. : 04 50 10 25 90

Fax : 04 50 01 87 01

Mail : sigal@albanais-haute-savoie.fr

Site : www.albanais-haute-savoie.fr